

Communiqué de presse

10/07/2024

CMA AURA, BPAURA et Socama AURA, un partenariat fort pour l'artisanat

Ce mercredi 10 juillet, les trois partenaires historiques se retrouvent au siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes pour renouveler et renforcer les coopérations développées depuis plusieurs années afin de faire grandir les 228 000 entreprises artisanales de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Afin de toujours mieux accompagner les porteurs de projet et les chefs d'entreprise artisanale dans leur activité, les partenaires, forts de leur expertise, les conseillent dans le domaine du financement à l'occasion d'événements, de réunions d'information, de webinaires, d'afterworks ou autres ateliers proposés par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. Grâce à ce réseau de coopération, les chefs d'entreprise artisanale et les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement essentiel à leur développement et leur croissance.

La convention de partenariat porte sur les 6 thématiques suivantes :

- La publication d'une nouvelle étude sur les entreprises industrielles artisanales
- L'édition 2024 du concours de l'innovation artisanale Artinov
- La solution d'un prêt à taux zéro en association avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- La promotion et la distribution du produit *cmagestionmicro.com*
- L'accompagnement à la transition écologique des entreprises
- Le conseil à la création d'entreprise

Les entreprises industrielles artisanales, un secteur stratégique

Les entreprises industrielles artisanales, essentielles au tissu économique français, représentent un secteur stratégique mais discret, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes où elles constituent 17 % des entreprises artisanales avec près de 33 500 établissements. Elles opèrent dans divers domaines tels que le textile, la chimie, la pharmaceutique, la construction, la maintenance, l'électronique, la métallurgie, la plasturgie, la mécanique et le caoutchouc. Elles se distinguent par leur capacité à répondre rapidement aux besoins spécifiques des marchés, allant du prototypage à la production.

Ces entreprises jouent un rôle crucial dans des territoires industriels historiques comme par exemple, la Vallée de l'Arve, réputée pour les produits métalliques, et Oyonnax, célèbre pour la

plasturgie. Environ 60 % des entreprises industrielles artisanales sont implantées dans des territoires d'industrie, renforçant l'attractivité et la compétitivité régionales.

En 2024, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires ont mené une étude auprès des entreprises industrielles artisanales afin de mieux comprendre les potentiels et les défis de ce secteur. Les résultats de cette étude seront prochainement dévoilés. Ils témoigneront de la passion et de la résilience des artisans, qui jouent un rôle vital dans la chaîne de valeur industrielle.

Soutenir l'innovation des entreprises artisanales

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat entretient depuis toujours des relations très étroites avec la Banque Populaire tant au niveau national, régional que local. Toutes deux soutiennent des initiatives pour faire connaître et reconnaître le poids et le rôle essentiels de l'économie de proximité, et plus précisément de l'artisanat. Leurs deux réseaux, en partenariat avec la SOCAMA, partagent également la même responsabilité qui consiste à soutenir et promouvoir l'artisanat et notamment l'artisanat innovant. C'est pour cela que les partenaires ont souhaité renouveler, cette année encore, le concours Artinov sur l'ensemble de la région.

Le concours Artinov récompense les entreprises dont les capacités d'innovation, de développement et d'adaptation au monde actuel auront été les plus marquantes. Il renforce l'image d'un artisanat audacieux, imaginatif et précurseur. Pour cette édition 2024, ce concours met en lumière une soixantaine d'entreprises artisanales issues des 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et primées au niveau départemental. Parmi elles, 6 seront lauréates au niveau régional dont la cérémonie de remise des prix aura lieu le 12 décembre 2024, au siège de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.

Près de 242 millions d'euros de financement étudiés pour les entreprises

Depuis 2018, les trois partenaires sont également associés, avec succès, à la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le prêt Artisan Auvergne-Rhône-Alpes, un prêt à taux zéro, sans garantie personnelle ni frais de dossier, compris entre 3 000 € et 20 000 €, devant être complété par un financement bancaire classique. En cas de défaillance des entreprises, la SOCAMA et la Région apportent leur garantie. Ce prêt permet ainsi aux artisans d'investir plus facilement dans des projets de création, de transmission ou de développement de leur entreprise. A ce jour, ce sont 2 791 prêts Artisan Auvergne Rhône Alpes qui ont été étudiés pour un montant de 35 millions d'euros de prêt Artisan et 207 millions d'euros de prêts complémentaires, soit près de 242 millions d'euros de financement d'investissement au bénéfice des entreprises artisanales et de la dynamique économique des territoires.

Preuve de leur confiance, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes a également choisi la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes pour promouvoir et distribuer

Contacts presse

Camille MAINDON

Chargée de communication relations presse
CMA Auvergne-Rhône-Alpes
04 72 43 51 64
camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr

Yann HERVOUET

Directeur de Département Communication Interne et Institutionnelle
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
04 81 18 60 88 / 06 98 84 92 39
yann.hervouet@bpaura.banquepopulaire.fr

son nouveau produit *cmagestionmicro.com*. Conçu spécifiquement pour les micro-entreprises, par la CMA, ce nouvel outil, simple d'utilisation, performant et sécurisé, donne aux micro-entrepreneurs la possibilité de gérer leur activité en quelques clics.

Renforcer la transition écologique des entreprises

La CMA et la Banque Populaire ont également un même objectif commun, celui d'accompagner les artisans dans leur transition écologique et la prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs projets. Grâce aux moyens spécifiques de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les nouvelles offres de la Banque Populaire, la CMA et la Banque Populaire mettent en œuvre leurs nouvelles expertises sur la transition énergétique au profit des entreprises artisanales sur toute la région. Une expérimentation menée en 2023 a d'ailleurs permis la réalisation d'une dizaine de diagnostics, comprenant des études photovoltaïques et des diagnostics énergétiques. La CMA et la Banque Populaire s'engagent à poursuivre ce travail et à explorer de nouvelles opportunités pour soutenir durablement le secteur artisanal dans sa transition écologique.

100% des créateurs d'entreprises réussissent

Le saviez-vous ? Avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes : 100 % des porteurs de projets réussissent leur création d'entreprise. C'est son savoir-faire : donner le bon conseil au bon moment ; le bon accompagnement dans le bon tempo et la bonne formation adaptée aux besoins du porteur de projet.

Chaque année en Auvergne-Rhône-Alpes, 8 000 porteurs de projets bénéficient de conseils en création d'entreprise, 1 250 sont accompagnés pour la réalisation de leur projet et 3 000 bénéficient d'une formation dédiée à la création d'entreprise.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes s'engage auprès des créateurs d'entreprises à :

- les accompagner dans leurs formalités, simplifier leurs démarches et sécuriser leurs projets,
- les former pour être armés, créer ou reprendre une entreprise, une activité, puis la diriger, ce qui requiert de multiples connaissances et compétences,
- les coacher dans leur projet pour démarrer sur des fondations solides,
- les aider à acquérir des compétences en gestion afin de maîtriser le quotidien et la recherche de financements pour investir dans des locaux ou dans du matériel.

Contacts presse

Camille MAINDON

Chargée de communication relations presse
CMA Auvergne-Rhône-Alpes
04 72 43 51 64
camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr

Yann HERVOUET

Directeur de Département Communication Interne et Institutionnelle
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
04 81 18 60 88 / 06 98 84 92 39
yann.hervouet@bpaura.banquepopulaire.fr

A propos de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis près de 125 ans, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) accompagne ses clients particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et entreprises en mettant à leur service son expertise dans les domaines de la banque et de l'assurance. Banque régionale coopérative dont le capital est détenu par ses 350 000 sociétaires, elle fait partie du 2ème groupe bancaire en France : le groupe BPCE. Sa raison d'Être « Construire un futur durable et responsable aux côtés des femmes et des hommes qui vivent et entreprennent sur nos territoires » guide ses choix pour l'avenir, et affirme ce qui anime ses équipes au quotidien.

Forte de ses 3 200 collaborateurs, elle accompagne aujourd'hui près de 1 million de clients sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence et la Corrèze. Elle maille le territoire au travers de 327 agences ; 283 points de vente physique retail, 9 agences agriculture et viticulture, 22 agences Entreprises, 2 agences Grandes Entreprises, 1 agence Institutionnels, 9 agences Banque Privée et 1 e-agence.

Active dans les domaines de la création et de la transmission, elle dispose de tous les métiers spécialisés et des offres les plus élaborées pour offrir un service associant expertise et proximité. Une banque capable d'innover pour accompagner ses clients vers leurs ambitions les plus audacieuses sans perdre ce qui fait l'essentiel : la qualité de la relation entre un porteur de projet et son conseiller.

Banque autonome de plein exercice, BPAURA contribue au développement de l'économie régionale avec la distribution de 5,2 milliards d'euros de prêts sur l'année 2023 (prêts aux particuliers et aux entreprises), sur un encours global de crédits atteignant 36,8 milliards d'euros. Au 31 décembre 2023, BPAURA affiche un haut niveau de performances commerciales et financières avec un PNB de 777,2 M€, un résultat net de 190,2 M€ et 3,9 Mds € de capitaux propres.

Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Parrain Officiel des Relais de la Flamme Olympique et Paralympique de Paris 2024, BPAURA est aux côtés de tous les acteurs qui s'engagent en faveur de la réussite populaire, sportive et économique de ce rendez-vous unique.

Responsable et à l'écoute des grands enjeux actuels, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a lancé en 2020 la Banque de la Transition Énergétique, intégralement dédiée à la collecte d'épargne verte et au financement d'initiatives en faveur de la transition énergétique et environnementale en région, son originalité repose sur quatre engagements forts : traçabilité de l'épargne, territorialité de l'action, circuit court et démarche partenariale. Trois ans après son lancement, la Banque de la Transition Énergétique a pleinement respecté ses engagements en réalisant une collecte forte d'épargne auprès des particuliers, qui s'élève à 398 millions d'euros. 460 millions d'euros de crédits ont été octroyés au bénéfice de projets portant sur des enjeux d'énergies renouvelables et de rénovation énergétique répartis sur les 15 départements du territoire de la banque.

Enfin, la Fondation d'entreprise BPAURA créée en 2020 pour nourrir la raison d'être et les valeurs coopératives et solidaires de la Banque joue pleinement son rôle. Depuis sa création, elle a soutenu et accompagné à hauteur de 2,3 millions d'euros plus de 270 projets et initiatives d'intérêt général de son territoire au bénéfice de ses quatre domaines d'intervention : la culture, l'enseignement, la santé et l'intégration sociale.

A propos de la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes

La SOCAMA Auvergne Rhône Alpes, première société de Caution Mutuelle Artisanale, partenaire exclusif de la Banque Populaire, est également aux côtés des artisans, créateurs ou entreprises en développement pour favoriser la réalisation de leurs projets.

Au service des artisans, commerçants et professions libérales, la SOCAMA est administrée par des Experts Métiers (Professionnels reconnus représentant la diversité du monde de l'artisanat, du commerce et des professions libérales) qui connaissent les professions et le territoire. Ces professionnels apportent leur savoir-faire et valident l'octroi de la garantie SOCAMA au sein des comités de crédits locaux.

La SOCAMA partage le risque lié au financement, elle facilite ainsi l'accès au crédit et limite de ce fait les recours sur le patrimoine des emprunteurs en cas de défaillance de l'entreprise. Accompagner ceux qui entreprennent, c'est reconnaître leurs qualités et leur savoir-faire professionnel c'est pourquoi la SOCAMA positionne l'Homme au cœur de son activité.

Contacts presse

Camille MAINDON

Chargée de communication relations presse
CMA Auvergne-Rhône-Alpes
04 72 43 51 64
camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr

Yann HERVOUET

Directeur de Département Communication Interne et Institutionnelle
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
04 81 18 60 88 / 06 98 84 92 39
yann.hervouet@bpaura.banquepopulaire.fr

A propos de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

L'Artisanat est une communauté du présent en perpétuel renouvellement avec 227 300 entreprises artisanales, 321 700 salariés et 22 900 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes. Au cœur des territoires, avec ses 24 points d'accueil dans les 12 départements de la région, ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 680 collaborateurs, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes a pour raison d'être de faire grandir :

- *Faire naître les passions* : les métiers de l'Artisanat sont tout sauf neutres. Ils nécessitent un niveau d'engagement important, mu par un feu sacré : la passion. La CMA doit faire naître l'étincelle du possible chez celles et ceux qui veulent ou peuvent rejoindre l'Artisanat ; montrer et démontrer que l'Artisanat propose des métiers pleins d'avenir.
- *Faire grandir les projets* : des femmes et des hommes, mus par l'envie de liberté, d'être à leur compte, de mettre du sens dans leur vie, sont tentés par l'aventure entrepreneuriale. La CMA est là pour faciliter et sécuriser ce moment décisif. Elle leur donne toutes les clés pour comprendre ce que ce choix de vie implique, les informe sur les démarches indispensables à réaliser, les accompagne sur les premières marches de leur projet.
- *Faire grandir les entreprises* : c'est le cœur du métier de la CMA. Elle aide les entreprises artisanales à franchir toutes les étapes de leur croissance : développement, management, transition numérique, transition écologique, transmission. Son offre de services en la matière s'appuie sur de l'information, du diagnostic, du conseil, de l'accompagnement et de la formation.
- *Faire grandir les compétences* : tous les métiers de l'artisanat sont fondés sur un savoir-faire. Mais l'environnement métier évolue. La CMA est présente à tous les stades de la montée en compétence des apprentis, des salariés, du chef d'entreprise, sur leur cœur de métier et sur leur capacité à se former.
- *Faire grandir les territoires* : l'artisanat est un élément essentiel de la vitalité des territoires. La CMA aide les collectivités locales et territoriales, au premier rang desquelles les intercommunalités, à intégrer davantage l'Artisanat dans l'aménagement et le développement de leurs bassins de vie. Un territoire sans artisan est un territoire sans avenir.

Contacts presse

Camille MAINDON

Chargée de communication relations presse
CMA Auvergne-Rhône-Alpes
04 72 43 51 64
camille.maindon@cma-auvergnerhonealpes.fr

Yann HERVOUET

Directeur de Département Communication Interne et Institutionnelle
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
04 81 18 60 88 / 06 98 84 92 39
yann.hervouet@bpaura.banquepopulaire.fr